

**Henriette MARTINEZ**

*Députée des Hautes-Alpes*

Gap, le 4 avril 2008

**Monsieur Alvaro URIBE**  
**Président de la République de Colombie**  
**Palais présidentiel**  
**BOGOTA - COLOMBIE**

Monsieur le Président,

En tant qu'élue de la Nation Française, je m'adresse à vous en votre qualité de Président et, en particulier de Commandant Suprême des Forces Armées de la République de Colombie afin que vous ordonniez l'arrêt immédiat de toutes les opérations militaires qui menacent la vie des personnes séquestrées par les FARC.

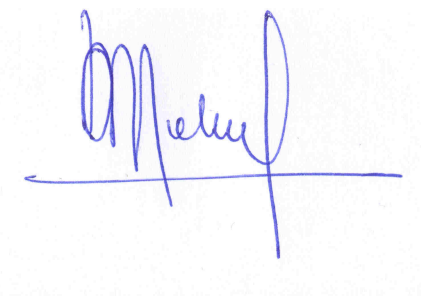
C'est avec une immense préoccupation, que nous avons constaté que les opérations militaires et les bombardements dans les régions où il est présumé que les FARC retiennent des personnes en captivité, continuent et s'intensifient. Ainsi qu'ont témoigné les personnes récemment libérées, toute tentative de sauvetage militaire ou d'état de siège "humanitaire" contre les colonnes des FARC exposerait de manière imminente la vie de toutes les personnes séquestrées. Leur intégrité physique et leur santé se dégradent progressivement, comme en a témoigné Luis Eladio Pérez au sujet d'Ingrid Betancourt.

Monsieur le Président, nous avons reçu avec beaucoup d'espoir l'information concernant l'adoption du Décret 880 le 27 mars 2008 qui annonce la possibilité d'un accord humanitaire, en proposant de libérer les membres des FARC détenus en échange de la libération des personnes retenues en otage par les FARC. Cela nous semble constituer une avancée en réaction à la clameur croissante de la communauté internationale cependant, nous sommes préoccupés par le fait que vous n'avez toujours pas ordonné la cessation des opérations militaires. Nous ne voulons pas que cette décision soit une frustration pour les attentes de libération des otages en toute sécurité.

Monsieur le Président, nous sommes dans une course contre la montre et contre la mort. Vous avez l'opportunité de promouvoir immédiatement une sortie politique, réclamée aujourd'hui par la communauté internationale, qui, nous l'espérons, pourra constituer les premiers pas sur le chemin de la paix en Colombie.

Il s'agit pour vous, Monsieur le Président, de contribuer de manière décisive à mettre fin à ce drame humanitaire et, par dessus tout à changer l'histoire de la violence en Colombie, pour la mener sur les sentiers de la paix.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.



**Henriette MARTINEZ**